



Formation Perfectionnement

Chef comptable

Bienvenue dans le programme de perfectionnement Chef comptable, composé de 6 parcours de formation, d'une durée totale de 53 heures.

Ce programme de perfectionnement est accessible en ligne pendant 6 mois, 24H/24 en illimité.

Le chef comptable est responsable de la production des comptes et déclarations fiscales et du respect des délais de clôture des comptes.

Le chef comptable révisé les comptes jusqu'à l'établissement de la liasse fiscale et calcule l'impôt sur les sociétés ainsi que les différents impôts et taxes dus.

Il supervise la gestion de la trésorerie au jour le jour, arbitre les placements ou autorisations de découvert.

Le chef comptable prend des décisions importantes en collaboration avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

Le chef comptable conseille la direction, il réalise les tableaux de synthèse et le reporting, outils nécessaires au pilotage stratégique.

Le chef comptable s'assure de l'application des règles, normes et procédures de comptabilité, de fiscalité et de droit social.

Le chef comptable supervise une équipe structurée en plusieurs pôles : paie, fournisseurs, clients, trésorerie, budgets, analytique.

Objectifs :

Trois objectifs généraux à ce parcours de formation :

- perfectionner aux pratiques comptables efficaces ;
- compléter la formation à l'élaboration des budgets, tableaux de bord, gestion de la trésorerie ;
- initier à l'organisation digitale du métier.

Prérequis à la formation :

Bonnes notions et pratiques de la comptabilité

Public visé :

Ce programme de formation s'adresse :

- aux comptables qui veulent évoluer dans la hiérarchie et devenir chef comptable ;
- aux chefs comptables qui se sont formés sur le tas et n'ont pas encore intégré le digital dans leurs pratiques.

Experts formateurs :

Les experts qui ont enregistré ces formations sont principalement des experts-comptables pour la comptabilité et la gestion et des consultants pour la gestion de trésorerie.

Contenu de la formation :

Ce programme de perfectionnement est composé de 6 parcours de formation, validés par 6 examens réalisés en ligne, effectués lorsque l'apprenant a étudié au moins 70% d'un parcours de formation. La correction des tests est automatique et donne lieu à la délivrance d'une note.

L'attestation de formation mentionne les titres des parcours de formation étudiés à 70% et les notes obtenues aux examens.

- Je digitalise l'organisation de mon entreprise – Télécharger le parcours (PDF)
- J'optimise la tenue de ma comptabilité – Télécharger le parcours (PDF)
- J'obtiens mes comptes et mes résultats – Télécharger le parcours (PDF)
- Je prépare le bilan – Télécharger le parcours (PDF)
- J'établis la liasse fiscale annuelle et paie l'impôt – Télécharger le parcours (PDF)
- Je gère la trésorerie – Télécharger le parcours (PDF)

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Ce programme de perfectionnement est accessible pendant 6 mois.

Temps formation vidéo : 35 heures

Temps examen : 6 heures

Temps de travail personnel : prises de notes, recherches complémentaires, préparation des examens : 2 heures par parcours, soit 12 heures

TEMPS TOTAL PROGRAMME CHEF COMPTABLE : 53 heures

Prix :

760 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr